5 barriques de jus de limon ; — 4 balles d'anis; — 176 barrils d'alun ; — 6 barrils de couperoſe.

☞ Par les Tartanes des Patrons *Michel* & *Marin*, venues de Gênes, 1 barril d'ipécacuanha ; — 5 barrils de jalap ; — 2 balles de ſalſe-pareille ; — 12 balles de laine ; — 40 caiſſes de vitres ; — 1 barrique de poil de lapin ; — 104 barrils d'argent vif ; — 4 barrils de cochenille.

☞ Par les Vaiſſeaux des Capitaines *Kellie* & *Broron*, venus de Cheſter, 2, 651 pains de plomb ; — 86 barrils de mine de plomb.

☞ Par les Vaiſſeaux des Capitaines *Couture* & *Villaquier*, venus du Cap François, 515 barriques de ſucre terré ; — 32 barriques de ſucre brut ; — 596 ſacs de caffé ; 43 barriques d'indigo ; — 388 cuirs en poils ; 707 cuirs tannés ; — 28 piéces de bois d'Acajou ; — 4 piéces de bois de Gayac ; — 523 piéces de bois de Campêche ; — 54 ſurons de quinquina ; — 3 ſacs de poivre.

☞ Par la Polacre du Capitaine *Lefebvre*, venue de Conſtantinople, 40 balles de fil de chevre ; — 113 balles de coton en laine ; — 6 ſacs de galles ; — 3 balles de laine ſurge ; — 56 balles de laine lavée ; — 3 barrils de vitriol ; — 3 ſacs de cire jaune.

Exportation du 6 au 15 Septembre.

☞ Pour ACRE & CHIPRE, par la Corvette *St. Jean Baptiſte*, Capitaine *Jacques Marron*, 112 ballots de londrin ſecond ; 12 ballots de londre large ; — 1 paquet de galons or & argent ; — 317 ℔ de caſſonade ; — 3 caiſſes de fayance ; — 8 caiſſes de liqueurs ; — une malle d'étoffe de ſoie ; 387 ℔ de caffé ; — 9, 482 ℔ d'indigo ; — 3, 426 ℔ de grabeau d'indigo ; — 1, 650 ℔ de poivre ; — 744 ℔ de cochenille ; — 100 ballons de plomb en barre ; — 100 ſacs de grenailles ; — 7 *groups* de 12, 302 *patines* ; — 1 group de 989 ſequins.

☞ Pour SALONIQUE, par la Pinque la *Marie*, Capitaine *Jean-François Boze*, 8 ballots de londres large ; — 4 ballots de londrin ſecond ; — 5, 881 ℔ d'indigo.

☞ Pour ALEXANDRIE, par la Polacre *l'aimable Thereſe*, Capitaine *Jean Ange Caſſe*, 98 ballots de londrin ſecond ; — 98 ballots de londre large ; — 2 ballots de draperies ; 6 ballots de londre ordinaire ; — 4 ballots de draps de mahoux ; — 430 ℔ d'argent vif ; 226 ℔ de cochenille ; — 31, 201 ℔ de plomb en pains ; — 1 caiſſe de pelleterie ; — 10 caiſſes de fayance ; — 3 caiſſes de merceries ; — 6 caiſſes de clinquailleries ; — 3 caiſſes de liqueurs ; — 11 *couffins* de vieux clouds ; — 30 ballons de papier ; 1, 447 ℔ de grenailles.

☞ Pour SMYRNE, par la Polacre les 2 *Freres*, Capitaine *Jean-François Poupiart*, & par la Pinque la Ste. *Anne & la Ste. Miſſion*, Capitaine *Jean Reveille*, 159 ballots de londrin ſecond ; — 7 ballots de londre large ; — 3 ballots de draperies ; 94, 827 ℔ de caffé ; — 40, 627 ℔ de ſucre terré ; — 26, 406 ℔ de ſucre en pain ; 4 caiſſes d'argent vif ; — une caiſſe de dorures ; — 1 caiſſe de marchandiſes ; — 6, 869 ℔ d'indigo ; — 50 caiſſes de liqueurs ; — 27, 058 ℔ de bois de Campêche ; — 15 caiſſes de bonnets ; — 1 balle de poivre ; — 9 caiſſes de papier ; 6 caiſſes de fayance ; — 3, 090 ℔ de bois de Fernambouc ; — 1 douzaine de chaiſes.

☞ Pour CONSTANTINOPLE, par la Barque St. *J. Baptiſte*, Capitaine *J. B. Michel*, 272 ballots de londrin ſecond ; — 70 ballots de Londre large ; — 50, 647 ℔ de ſucre terré ; — 13, 296 ℔ de ſucre en pain ; 24, 706 ℔ de caffé ; — 19, 002 ℔ de plomb en pains ; — 4, 314 ℔ de bois de campêche ; — 35 *quintaux* de bois de Fernambouc ; — 4 caiſſes de fayance ; — 960 ℔ d'azur ; — 5 caiſſes *d'agobilles* ; — 2 caiſſes de dorures ; 2 caiſſes de pelleterie ; — 1 caiſſe de cartes à jouer ; — 6 caiſſes de bonnets ; 2 caiſſes de liqueurs ; 1 caiſſe de livres ; 46 ballons, 4 caiſſes de papier ; — un ballot de molleton ; — 1 paquet de garnitures de boutons ; — 1, 818 ℔ d'indigo ; — 3 malles de draperies ; — 40 barrils d'acier ; 16 barrils d'étain en verge ; — 303 ℔ de grenailles ; — 2 barrils de cochenille ; — 5, 956 ℔ de poivre.

DE BAYONNE, *le 22 Septembre* 1764.

Il eſt arrivé dans cette Ville, 40 mulets chargés de piaſtres. Celles effectives valent 48 ℍ 9 ß le *marc* ; — les piaſtres d'or, 19 ℍ 8 ß la *piſtole*.

Il eſt ſorti hier de ce Port, 2 Bateaux plats chargés de bois de conſtruction pour le compte du Roi deſtinés pour Bordeaux.

On apprend qu'un Navire ſortant de

la Guadaloupe, Capitaine *David*, avoit été pris ſur le banc de Terre-Neuve. On ignore ſi c'eſt par un Saletin ou par un Forban.

PRIX *de quelques marchandiſes.*

Cacao des Caraques au détail, 32 ß la ℔ (il a augmenté en Hollande de 15 *pour cent*;) — cacao de Maragnan, 16 ß; poivre 26 ß; — canelle, 11 ℔ 10 ß; — cire jaune, 35 ß la ℔.

Le froment du Pays, 5 ℔ 12 ß; — à Peyrehourade, & à Habas, 5 ℔ 14 ß; — bled d'Inde, 4 ℔ 2 ß la *conque*, peſant 65 ℔ *poids de marc*.

DE NANTES, *le* 28 *Septembre* 1764.

Il eſt entré dans ce Port le Navire la *Jeune Catherine*, du Croiſic, du Port de 80 tonneaux, Capitaine *Mauriſſon*, venant du banc de Terre-Neuve, à la conſignation de M. de la Marque, avec 7, 440 morues vertes.

Il eſt ſorti de ce Port le Navire la *Manon*, de 150 tonneaux, Armateur M. Berrouette, allant aux Cayes St. Louis; — la *Marquiſe de Pompadour*, de 300 tonneaux, Capitaine le Sr. *Martin*, Armateurs MM. de *Seigne*, *Drouin* & *Dulac*, allant à la Guadaloupe; — le *Dom Carlos*, de 100 tonneaux, Capitaine le Sr. *Linch*, Armateurs MM. *Bouteiller*, allant en Guinée; — l'*Elizabeth* de 120 tonneaux, le Sr. *Latouche*, Capitaine, Armateur M. *Piveteau* l'aîné, allant au fort Dauphin; le Nancy de Londres, de 120 tonneaux, Cap. *François Harmen*, allant à Veniſe, chargé de ſucre terré, d'eau-de-vie & d'indigo; les *ſept Freres* de Gothembourg de 100 tonneaux, Cap. *Engelbrem Gudda*, allant audit lieu, chargé de caffé; — le *Succès*, de Bergues, de 30 tonneaux, Capitaine *Laurent Pieterſe*, allant à Bergues, chargé de caffé & d'eau-de-vie; — le St. *Jean-Baptiſte*, de 40 tonneaux, Capitaine *Dominique Ognatte*, allant à Bilbao, chargé de mercerie, d'étamine, de toile, de fayance & de ſucre terré.

Le Navire le *Neptune*, de 150 tonneaux, Armateur M. *Larralde*, eſt en charge dans ce Port pour Guinée; — la *Fidélité*, de 350 tonneaux, Capitaine le Sr. *Algan*, Armateur M. *Cadou*, eſt en charge pour le Cap; — la *Silphide*, de 200 tonneaux, Capitaine le Sr. *Denis*, Armateurs MM. *Jogues freres*, eſt en charge pour les Cayes; le St. *Marc*, de 200 tonneaux, Capitaine le Sr. *Cornilleaud*, Armateur M. *Chriſtiani de la Porte*, eſt en charge pour le Port au Prince; — la *Jeune Roſe*, de 260 tonneaux, Capitaine le Sr. *Lachauf*, Armateur M. *Babut*, eſt en charge pour la Martinique; — la *nouvelle Heloiſe*, de 280 tonneaux, Capitaine le Sr. *Lacour*, eſt en charge pour le Port au Prince.

Prix de quelques denrées.

Froment d'Amont de 1763, 125, 128 & 130 ℔ le *tonneau*, peſant 2, 280 ℔ *poids de marc*; — froment de 1764, 145 à 146 ℔; — ſeigle nouveau, 90 ℔; — froment vieux d'Orléans, 145 à 148 ℔; — le nouveau, 128 à 130 ℔; — ſeigle vieux d'Orléans, 90 à 92 ℔; — ſeigle de Saumur, 85 ℔; — avoine d'Ancenis, 64 ℔; orge, 70 ℔; — bled noir, 65 ℔.

Vins, récolte de 1763, 110 à 115 ℔ le *tonneau*; — ſeconde *qualité*, 100 à 105 ℔; troiſiéme, 80 à 90 ℔; — eau-de-vie, 112 à 116 ℔ les 29 veltes.

Le ſel nouveau au Poulignen, 35 ℔; — le vieux, 50 ℔; — au Croiſic, 50 ℔ le *muid*; — à Noirmoutier, 60 ℔; — à Bourgneuf, 80 ℔ la *charge*.

AVIS.

MANUFACTURE de ſavon verd à louer ou à vendre préſentement à ABBEVILLE en Picardie. Elle conſiſte en une maiſon, ſalle, cuiſine, pluſieurs chambres, greniers, grande boutique ou *placul*, fourneau, grande chaudiere de fer, cuve, citerne à l'huile & aux eaux fortes, avec tous les uſtenſiles néceſſaires pour la Fabrique du ſavon verd. Elle eſt ſituée ſur la riviere.

Le propriétaire donnera le ſecret de cette fabrication ſuivant les conventions. L'acquiſition eſt de toute ſureté. On s'adreſſera à Abbeville à M. VUATEL, Notaire, qui donnera tous les éclairciſſemens néceſſaires.

EXTRAIT *d'une lettre à l'Auteur de la Gazette.*

» J'ai cru, Monſieur, devoir vous faire » part de quelques réflexions ſur l'article » de votre Gazette de Commerce, où vous

» parlez des bœufs. J'ignore les dépenſes » de la culture en Franche-Comté & le » prix des animaux & des inſtrumens qui y » ſont employés : mais je fais actuelle- » ment cette même culture dans une Fer- » me que j'ai, & je puis vous aſſurer que » trois charrues à 2 bœufs chacune, font » plus d'ouvrage que 2 charrues attelées » de 3 chevaux ; que le labour des bœufs » eſt auſſi bon depuis que j'ai fait mettre » aux charrues dont on ſe ſert dans » le Limouſin, l'Auvergne, le Forêt, » *&c.* les mêmes ſocs & outils *aratoires* » qu'ont les charrues de chevaux dans ce » Pays, celles dont je me ſers n'ont » point de roues, & s'attachent di- » rectement ſur le joug des bœufs, moyen- » nant quoi il y a une diminution de » dépenſe pour le Charron & le Bourre- » lier ; mais une obſervation des plus » importantes à faire pour le ſuccès de » cette culture, eſt de ſçavoir ſi les lu- » zernes peuvent bien nourrir les bœufs ; » il eſt difficile de faire cette obſervation » dans les fermes qui ſont en capitaine- » ries, parce qu'on n'y peut couper les » luzernes que trop tard, & par conſé- » quent les tiges trop dures & ayant per- » du une partie de leurs feuilles. Si la » luzerne coupée plus jeune eſt bien man- » gée par ces animaux & les nourrit abon- » damment, comme cela eſt probable, il » n'eſt pas douteux que les luzernes venant » aiſément partout, il y aura une grande » œconomie à labourer avec des bœufs ; » point de Bourrelier, point de Maréchal, » les charrues de près de moitié moins » cheres, un bœuf de 150 ℔ auſſi fort qu'un » cheval de 300 ℔, qui vaudra le même » prix qu'on l'a acheté lorſqu'il ne pour- » ra plus travailler, tandis que le cheval » ne vaudroit point alors la dixiéme par- » tie de ce qu'il aura couté ; il eſt encore » une infinité d'avantages que le bœuf à » ſur le cheval.

» Pour ſe convaincre de cette vérité, » il faut lire le Mémoire ſur le tirage des » bateaux par les bœufs, & dont les pra- » tiques ſont miſes en exécution, on y » verra que l'Auteur, homme très expé- » rimenté, prouve la ſupériorité qu'il y » a & la préférence que l'on doit accor- » der au tirage des bœufs ſur celui des » chevaux, de là l'œconomie réſultante » de ce ſervice.

AVIS.

☞ Le Sr. Baron, Marchand d'arbres & Fleuriſte, demeurant rue des Foſſés du temple à Paris, donne avis qu'il a de très-beaux tilleuls, de trés-beaux ormes, du plan de chêne & de chataigner, des arbres fruitiers de toute eſpèce, de véritables abricots-pêches, un très-grand nombre d'arbres curieux & des arbriſſeaux de toutes eſpèces. On peut s'adreſſer à lui pour avoir des avis pour faire des plantations.

FOURAGES.

Le foin vieux a été vendu à la barriere St. Michel, le 1er. & le 2 Octobre, 39 & 40 ℔ ; les nouveaux, 29 & 30 ℔ le *cent* ; — le 3 Octobre, les foins vieux, 38 & 39 ℔, & les nouveaux 30 & 31 ℔.

La paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin le 1er. Octobre, 12 & 13 ℔ *le cent* ; — le foin, 28 & 29 ℔ ; — le Mardi, la paille a été vendue 14 & 15 ℔ ; — & le Mercredi, 3 Octobre, elle a été vendue 12 & 13 ℔ le *cent*.

Etiage de la riviere de Seine.

La Riviere étoit les 1er. & 2 Octobre à 4 pouces ; — le Mercredi 3, à 5 pouces, & le Jeudi 4, à 6 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

Volaille et Gibier.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 3 Octobre 1764.

	℔	ß	₰
Le Chapon gras, nouveau *la piéce*, . . .	3	10	
La Poularde nouvelle, . .	2	15	
Le chapon vieux, ...	2	10	
La Poularde, ...	2		
Le Poulet gras, *mort*, . .	1	13	
Le Poulet commun, . .		17	
Le Poulet gras, *en vie*, . .		18	
Le Poulet commun, . . .		19	
Le Caneton de Rouen, .	4		
Le Canard *de paillier*, . .	1		
Le Faiſandeau, ...	4		
Le Levraut, ...	3		
Le Lapreau, ...	1		

Le gros Pigeon *gras*,			15
Le Pigeon de voliere,			13
Le Pigeon noir,			8
Le Bizet,			5
La Perdrix griſe,			16
La Caille de campage.			15
Le Dindon gras *mort*		4	
Le Dindon commun,		2	15
Le Dindon gras en *vie*,		3	
Le Perdreau gris,		1	7
Le Marcaſſin,		9	
Le Perdreau rouge,		3	10
La Perdrix rouge,		1	5
La Caille nourrie,			10
La Biche,		12	

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi 3 Octobre 1764.*

	℔	ß		℔	ß
Froment, *le ſeptier*,					
peſant 240 ℔	14	10	à	16	
pluſieurs ont vendu	12	10	à	14	
Froment nouveau	11		à	14	5
Seigle *le ſep.* 230 ℔	6	10	à	8	
Orge, *le ſep.* 190	7		à	7	10
Avoine *le ſep.* 290	16		à	19	
Avoine nouvelle	15		à	17	10
Veſce *le ſep.* 300	10		à	11	10
Millet *le ſep.* 280	18		à	20	
Navette *le ſep.* 280	14		à	21	10
Chenevis *le ſep.* 165	13		à	14	
Lentilles	18		à	33	
Lentilles à la Reine,	20				
Haricots	17		à	28	
Haricots ronds	17		à	17	10
Pois verds	14		à	32	
Pois gris	10		à	14	
Feves Suiſſes					
Féverolles	13		à	14	
Senevé	12		à	44	
Lin	27				
Farine blutée, *le boiſſeau*	21 ß	3 d.	à	28 ß	d.
Remoulage	14	ß	à	30	

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 1er. au 3 Octobre.*

Froment, *le ſept.*	14 ℔	10 ß	à	17 ℔	10 ß
pluſieurs ont vend.	13		à	13	10
Orge.	6	10	à	8	
Veſce.	12				
Avoine *en ſacs.*	16		à	17	
Avoine *en banne.*	15		à	16	
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	32		à	34	

CHANGE DE LONDRES

Avec les différentes Places de l'Europe, le 25 Septembre 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	9	
D°. à vue	36	7	½
Rotterdam, 2 uſances ½	36	9	
Hambourg, 2 uſances ½	35	2 à 2	½
Paris	30		⅝
D°. 2 uſances	30		⅝ ½
Bordeaux, 2 uſances	30		⅛ ⅛
Cadix	38		⅛ ¼
Madrid.	38		⅛ ⅜
Bilbao	38		⅜ ½
Livourne	48		¼ à ⅜
Gênes	47		
Veniſe.	50		
Liſbonne	5	5	⅜
Porto	5	5	
Dublin	9		¼ ⅛ à ⅜ ¼
Agio de la banque d'Holl.	3		⅛ à ¼

Prix des matieres d'or & d'argent & de la Cochenille à Londres le même jour.

Or en eſpèces	3 ℔	18 ß	d.	
D°. en barres	3	18		
Piéces de huit, appellées				
Grandes Pillares	5	2	¼	
D°. petites	5	2	¼	
Grandes Mexicaines	5	2	¼	
D°. petites	5	2	¼	
Argent en barres	5	3	½	
Cochenille la ℔	16 ß	d.		

PRIX DES FONDS PUBLICS *en Angleterre, le même jour.*

Actions de la banque	fermé.
De la Com. des Indes	
Action de la M. du Sud	
Anc. Ann. de la M. du S.	
D°. Nouvelles	
D°. réduites à 3 p°	83 ⅝
D°. conſolidée à 3 p°	82 ⅛ à 83
De la Com. des In. à 3 p°	fermé.
D°. de 1751 à 3 p°	81
D°. de la banque 1756, à 3 ½ p°	
D°. 1758 à 3 ½ p°	
D°. 1762 à 4 p°	94 ⅝
Bill. de la C. des I. prime.	42 ß
De l'Ech. 1763	
Prime	12 ß
De la Mar. payable en Juil.	
Eſcompte	
Annuités à long termes	25 ⅝
Souſcriptions 1763	
De la Marine. à 4 p°	94 ¼ à ⅜
4 p° 1763	94 ¼ à ⅜

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Octobre 1764.	*Du Lundi 1er.*	*Mardi 2.*	*Mercredi 3.*	*Jeudi 4.*
Actions des Indes.	1040	1035	1037 ½	1037 ½
Emprunts de la Comp.	484	484	484	484
Promesses de la Comp.		5 ½		
Actions des Fermes.	1005	1002 ½	1002 ½	1000
3e Loterie Royale.			800	798
Lots de la 3e Loterie.	6e. t. 7. ½. 8e. 9e. 7 ¾	6e t. 7 ½. 10e t. 1 ½. Be.	8e. 9e. t. 7 ¾	
Duplicata de la 3e.				
Amortissement.			2	
2 ℔ p ℔ du Dixiéme.		2	2	2 ¼
Annuités.	465	464	462	459
Coupons d'annuités.		92	93. 1760	90
Emprunt de 50 millions	8	8	8	8
Colonies, 1759.			8 ½	8 ½
Récépissé des Monnoies				
Époques.	4e. 5. 7e. 8. ½ 12e. 13.	4e. 5. 8e. à 12e. 13	7e 8 ½. 9e. à 12e. 13.	4e. 5. 9e. à 12e. 13.
Canada.	26	26	26	26
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p ℅.				
3 p ℅ sur les Cuirs.	54 ½			
3 p ℅ sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Clité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 ⅜	56 ⅜ à ½	56 ⅜ à ½	56 ⅜ à ½
Londres.	30 ⅞ à 15/16	30 15/16	30 ⅞	30 ⅞
Hambourg.	178	178	178	178
Madrid.	15 16	15 1 6	15 1 6	15 1 6
Cadix.	14 18 6	14 18 6	14 18 6	14 18 6
Livourne.	94	94	94	94
Lyon, *Saints.*	1 ¼ p ℅ pte.	1 ¼ p ℅ pte.	1 ¼ p ℅ pte.	1 ¼ p ℅ pte.

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de* 24 ℔ *par année qui se payent d'avance. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Monmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 sols la feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Mardi 2 Octobre.

DE LONDRES *le* 20 *Septembre* 1764.

IL y eut hier un comité pour la découverte de la longitude, auquel furent présens bien des personnes de distinction, plusieurs sçavans Mathématiciens & Astronomes. M. *Harrison* leur présenta sa nouvelle méthode de compter, ainsi que plusieurs calculs faits dans son dernier voyage. On a nommé 4 Commissaires pour les examiner, & le 10 du mois prochain, le comité se rassemblera pour en entendre le rapport. En attendant il a arrêté qu'on payeroit au Sr. Harrison la somme de mille livres sterlings, pour le défrayer des dépenses de son dernier voyage.

DE FRANCHE-COMTÉ *le* 24 *Septembre* 1764

Examen de l'axiome inséré dans la Gazette de Commerce, N°. 71, *p.* 569, *art.* 4.

» La grande culture exige de fortes » avances, & donne un grand produit; la » petite culture en exige moins, mais ne » rend presque rien, donc elle est plus » couteuse.

J'ai compris d'abord par les mots, grande & petite culture, celles qui se font par les animaux de traits & à bras d'hommes. Dans cette hypothese, l'axiome qui donne lieu à ces observations, ne souffriroit point de replique; voulant m'assurer si c'est ainsi qu'on l'entendoit, j'ai eu recours à la théorie de l'impôt, elle fait mention dans ses spéculations des produits de l'une & l'autre de ces cultures; cet ouvrage renvoie pour leurs définitions, au Dictionnaire de l'Enciclopédie, qui m'apprend que je me suis trompé sur leurs significations, c'est au mot grains, voici comme il s'explique; » l'agriculture en France est de deux » sortes, la grande est celle qui se fait » avec des chevaux, & la petite est celle » qui se fait avec des bœufs.

Les choses en cet état, l'expérience que j'ai de l'une & de l'autre culture contrarie, la prétention que l'on examine, elle m'engage à hazarder quelques réflexions.

Mon voisin cultive dans le même lieu pareille quantité de terre, par le secours d'une charrue attelée de 3 chevaux, lorsque nous commençons nos travaux en même-temps, j'ai toujours remarqué qu'il finissoit son labour quelques jours plutôt, c'est le seul avantage qu'il ait sur moi, & je ne lui en connois pas d'autres, ne m'étant jamais apperçu qu'un journal de terre labouré avec des chevaux, rendît davantage qu'un autre journal labouré avec des bœufs, ni qu'il occupât plus d'hommes que le labour avec des chevaux; on reclame sur ces faits le témoignage de tous les Laboureurs de cette Province: s'il arrive que quelque sol labouré avec des chevaux donne une récolte plus abondante que d'autres labourés avec des bœufs, on ne peut l'attribuer qu'à la bonté du fond, & non à la différence du labour. Nos anciens ont toujours préféré le labour des bœufs à celui des chevaux, ce qui a donné lieu à ce proverbe, *l'onglet du bœuf engraisse le sillon qu'il trace*; les modernes ne mettent point de doute que le fumier des bœufs ne soit infiniment meilleur pour l'en-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

grais que celui des chevaux, c'eſt donc un avantage que la ſoi-diſant petite culture a ſur la grande. Examinons ſi elle n'en aura pas d'autres ſur les frais d'avance & d'exploitation ; pour s'en convaincre, établiſſons l'objet de ces avances par deux états de comparaiſon.

FRAIS d'avances pour l'exploitation d'une charrue conduite par 3 chevaux, & d'une autre conduite par 4 bœufs, dont les intérêts ainſi que les charges courantes, ſeront prélevés ſur le produit annuel, ſçavoir les intérêts des avances primitives à 10 p $\frac{0}{0}$, & les avances courantes à 5 p $\frac{0}{0}$.

	Charges courantes à prélever ſur les récoltes annuelles.	Charges primitives, fixes & permanentes.
CHARRUE ATTELÉE DE CHEVAUX.	℔ ß d.	℔ ß d.
Achat de 3 chevaux de 4 à 5 ans, à 200 ℔ chacun, c'eſt le moins, ...	. . . . .	600 . . . .
Deux chariots, 160 ℔, une charrue, une herſe, harnois & autres uſtenſiles, 90 ℔, ci . . .	. . . . .	250 . . . .
Un Valet, un Chaſſe-avant, gages & nourritures, . .	240	. . . . .
Quinze milliers de foin à 12 ℔ le *millier*, 60 meſures d'avoine à 25 ß, ...	247 10 . . .	. . . . .
Entretien & réparation du Maréchal, du Charon, du Taillandier & du Bourelier, ...	30	. . . . .
Semences de 80 meſures de bled, & de 80 meſures de mars,	260	. . . . .
	777 10 . . .	850 . . . .
Les intérêts annuels à 5 & à 10 pour cent, . .	38 17 6	85 . . . .
	816 7 6	. . . . .
CHARRUE ATTELÉE DE BŒUFS.	℔ ß d.	
Achat de 4 jeunes bœufs au plus, ...		300 . . . .
Deux chariots, 90 ℔, une charrue, une herſe, harnois & autres uſtenſiles, ...	. . . . .	130 . . . .
Dix milliers de foin & 6 meſures d'avoine, . .	127 10 . . .	. . . . .
Un Valet, un Bouvier, gages & nourriture, . .	150	. . . . .
Réparation, Charon, Taillandier & Bourelier, . .	4	. . . . .
Semences, ...	260	. . . . .
	541 10 . . .	430 . . . .
Intérêts annuels à 5 & à 10 pour cent, . . .	27 1 6	43 . . . .
	568 11 6	. . . . .

RENTRÉE des avances primitives par les intérêts annuels à 10 pour cent qui ſeront prélevés, ainſi que les charges courantes, intérêts d'icelles ſur les récoltes annuelles.

CULTURE DES CHEVAUX.

Les intérêts des avances de 850 ℔ à dix pour cent pendant dix ans, . .	850 ℔ ß d.
Les chevaux ſeront vieux & hors d'état de ſervice, on les vendra au plus 30 ℔ la *piéce*, ...	90 . . . .
Neuf journées de labour de plus par année, qu'on n'en fera avec des bœufs pour dix ans, ...	270 . . . .
Les équipages & uſtenſiles reſtans, évalués par rapport au dépériſſement, .	75 . . . .
Bénéfice ſur les avances primitives de 850 ℔, de 435 ℔.	1285 . . . .

	℔	ß	₰
Les intérêts des avances étant de 430 ℔ à 10 pour cent pendant 10 années, ſont de	430	. . . . .	
Les bœufs ſeront vieux, on les vendra pour la Boucherie, au moins .	480	. . . . .	
Les équipages & uſtenſiles évalués par rapport au dépériſſement, . . .	70	. . . . .	
Bénéfice ſur les avances primitives de 430 ℔, ci 550 ℔, ...	980	. . . . .	

La petite culture, ſoi-diſant, aura donc un avantage ſur la grande de 115 ℔, indépendamment que les frais d'exploitation, les charges courantes diminueront de près de moitié.

Par ce tableau on ſuppoſe une récolte égale & ſans accidens, quoique ceux auxquels les chevaux ſont aſſujettis, ſoient plus conſidérables & plus fréquens; le moindre eſt une perte totale. Ceux qui peuvent ſurvenir aux bœufs ne ſont rien en comparaiſon, le couteau réſerve toujours une partie & preſque la totalité de valeur au Propriétaire. La petite culture a donc encore cet avantage ſur la grande.

Mais, dira-t-on, un Cultivateur qui ſe ſert de chevaux, s'occupe l'Hiver à faire des voitures, & gagne beaucoup ſur celui qui ne ſe ſert que de bœufs.

Cet avantage eſt illuſoire, il eſt même préjudiciable à la bonne culture, ſurtout lorſque le Cultivateur va voiturer au loin; pendant qu'il ſe livre à de pareilles occupations, il paye & il nourrit un Journalier pour battre ſon grain avec ſon Valet: ce Voiturier pendant ces voyages, ruine ſes chevaux & ſes harnois, il mange du pain blanc & des mets qui flatent ſon gout; de retour à ſon foyer, la nourriture frugale de ſa famille n'a plus d'appas pour lui, il cherche à s'en éloigner de nouveau, il n'y revient qu'au moment où les ouvrages le preſſent, mais toujours trop tard. Il ne trouve point d'engrais, celui que ſes chevaux ont fait eſt perdu pour lui, ſes fonds reçoivent une mauvaiſe culture, parce que les coups de labour n'ont pas été donnés dans les temps convenables; la récolte arrive, elle ne lui offre que miſere. Ces inconvéniens ſe font ſentir dans les Campagnes voiſines des grandes Villes; les Laboureurs ſéduits par le faux appas d'un gain imaginaire, voiturent ſans ceſſe pour le commerce, & pour les chantiers de toute eſpèce d'approviſionnement, auſſi leurs fonds ſont-ils des plus mal cultivés. Ceux attelés de bœufs ſe contentent de ne voiturer que leurs denrées aux marchés, & dans les mortes ſaiſons, ils s'occupent à conduire de la marne ſur leurs terres. Une vaſte contrée de cette Province, le GRAND-VEAU, prouve ce qu'on avance à cet égard; tous les Habitans ſe ſervent de chevaux; toute l'année ils voiturent, ils parcourent toutes les contrées du Royaume, leurs fonds ſont négligés, & produiſent à peine de quoi faire ſubſiſter leur famille.

On convient que le Laboureur attelé de chevaux, peut recevoir des bénéfices qui ne ſont point entrés en conſidération, c'eſt en ſe procurant des jumens au-lieu de chevaux, & en élevant des poulains; quand on ſuppoſera qu'il ſe mettra par là au niveau de celui attelé de bœufs, c'eſt tout ce qu'il pourra eſpérer, mais il ne ſera pas poſſible de généraliſer ce moyen partout, il faudroit du fourage & des pâtures, ſecours qui manquent à la plupart des Communautés.

Pour donner plus de force à cette diſcution, on a recours au Dictionnaire de l'enciclopédie, qui a fait la diſtinction de la grande & de la petite culture. *V. le mot Agriculture.*

» On n'emploie, dit-il, en France, » que des chevaux & des bœufs, le bœuf » laboure plus profondément, commence » plutôt, finit plus tard, eſt moins ma» ladif, coute moins à nourrir & en har» nois, & ſe vend quand il eſt vieux.

La petite culture, ſoi-diſant, rend autant que la grande, elle demande beaucoup moins de fonds, d'avances, d'exploitations, donc elle eſt moins couteuſe.

DE LYSBONNE, *le 4 Septembre 1764.*

Il eſt entré dans ce Port le 29 Août, après 83 jours de navigation, une petite Flote de Pernambouc, compoſée de 9 Vaiſſeaux chargés de 4, 800 caiſſes de ſucre; — de 16, 000 cuirs ſalés en poil; de 8, 000 cuirs tannés; — de 50, 000 moitiés de cuirs en ſemelles, pour le compte de la Compagnie établie pour faire le commerce de cette capitainerie. Ces ſucres viennent fort à propos pour la dédommager de la perte qu'elle a faite dans l'incendie de la Douane. Il s'eſt déjà vendu de ce ſucre la charge d'un Navire, pour le prix mitoyen qui réſultera de ceux de l'enchere à laquelle la Compagnie vendra les autres.

Outre l'arrivée de cette Flote, il eſt encore entré dans ce Port depuis le 26 juſqu'au 31 Août, 33 Navires étrangers.

NAVIRES ANGLOIS.

Treize Vaiſſeaux de cette Nation, y compris un Packet de Falmouth, ſçavoir; 3 de Londres avec du bled & des marchandiſes; — 2 de Bantry & 1 de Waterford, avec du beurre; — 1 de Linn & 1 de Newcaſtle, avec du bled; — 1 de la Caroline avec du ris; — 1 de Gênes avec des marchandiſes; — 1 de Caſtella-Maria avec du vinaigre, du jonc & de la fayance; — 1 de l'Iſle St. Michel avec du bled, des haricots & des marchandiſes.

DANOIS.

De quatres Navires qui ſont entrés, celui qui venoit de Patras avec du bled, a été 20 jours en quarantaine, — 1 venant de Bremen avec des marchandiſes; 1 de Narva, chargé de chanvre; — & le quatriéme chargé de bled, venant de Nantes.

ESPAGNOLS.

Deux Vaiſſeaux Eſpagnols venant de Nantes, chargés de bled.

FRANÇOIS.

Trois Bâtimens François, deux avec du bled chargé à Bayonne & à St. Valery; la cargaiſon du troiſiéme qui venoit de Nantes, conſiſtoit en marchandiſes.

HOLLANDOIS.

Il eſt entré ici 9 Flutes Hollandoiſes, 8 venoient d'amſterdam, dont 5 étoient chargées de bled, 2 de marchandiſes; 1 d'orge, de bled & de marchandiſes, & la neuviéme venant du Havre de Grace, chargée de bled, de farines & de marchandiſes.

SUÉDOIS.

Deux Vaiſſeaux Suédois, l'un venant de Stockholm avec du fer & du bois, & l'autre de Malmoe avec du bois, ces deux marchandiſes ſont des plus utiles pour cette Ville, parce qu'on y bâtit beaucoup.

Le 31 Août il y avoit dans le Port de Liſbonne 72 Navires étrangers, ſans y comprendre ceux mentionnés cideſſus, ſçavoir; 40 Anglois, 4 Danois, 8 François, 15 Hollandois & 5 Suédois.

PRIX *des grains le 4 Septembre 1764.*

Il n'y a point de bled de Sicile dans cette Ville. Les deux autres eſpèces de bleds de Bordeaux & de Bretagne ſe vendent 260 à 400 *reis* (a) *l'alquiere*; — l'orge du Pays, 300 *reis*.

Il a été fait depuis peu un accomodement entre cette Cour & celle de Londres qui ſtipule que tous les Vaiſſeaux de guerre Anglois ou autres qui auront beſoin de toucher à St. Salvador ou à tout autre établiſſement Portugais dans le Breſil, doivent être à l'avenir fournis de tout ce qui leur ſera néceſſaire, ſans que les Anglois puiſſent rencontrer dorénavant les délais dont ils ſe ſont plaints juſqu'à préſent.

DE MARSEILLE *le 21 Septembre 1764.*

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port du 10 au 17 Septembre, le Capitaine *Gerrit Oepkes*, Hollandois, commandant le Senau la CONCORDE, parti d'Ancone le 3 du mois d'Août. Ce Capitaine a été viſité 6 jours après ſon départ dans le golphe de Veniſe vers l'Iſle de Pellagoza; par une Galiote Algérienne d'environ 40 hommes

(a) *Les 460 reis équivalent à environ 3 ℔ de France.*

d'équipage & de 2 canons, qui lui a enlevé des proviſions, des hardes & différens inſtrumens de marine.

☞ Le Capitaine *Joſeph Candiere* de Martigues, commandant la Pinque St. FELIX de VALOIS, partie de Safy le 4 du mois d'Août ; il y a laiſſé le Capitaine Sax, Hollandois, prêt à partir dans 4 ou 5 jours pour Marſeille. Il rapporte qu'il eſt ſorti de divers Ports de Maroc, une quinzaine d'armemens conſiſtant en 2 Vaiſſeaux d'environ 20 piéces de canons chacun, en 4 Chebecs de 20 canons chacun, & en 8 à 9 Galiotes de différentes forces. Il a relâché à Cadix le 17, & en a mis ſous voile le 19 ; il a rencontré le 22 ſur Almérie, le Capitaine Rigordy, venant de la Martinique avec lequel il a relâché aux Aigles le 31, & en eſt parti le 3 du courant avec ledit Capitaine Rigordy, qu'il a quitté le 11 ſur Cadequiez.

☞ Le Capitaine *Guillaume Blanc*, Hollandois, commandant le Vaiſſeau la DEMOISELLE GERTRUDE, parti de Salé le 6 Août ; il y a laiſſé une demi-galere mâtée en Vaiſſeau, de 12 à 14 canons, revenue de ſa croiſiere, & un Vaiſſeau d'environ 50 canons qui paroiſſoit ne pouvoir être prêt à partir que dans deux mois au plutôt. Ce Capitaine rapporte que le bruit y couroit qu'il y avoit à Larache trois Frégates d'environ 24 canons chacune, prêtes à ſortir de Mogador, & qu'il y avoit aux environs dudit Mogador deux Vaiſſeaux du Roi en croiſiere.

☞ Les Capitaines *Barthelemy Gras*, de Marſeille, commandant le Vaiſſeau St. ETIENNE, & *Joſeph Rigordi*, de Marſeille, commandant le Vaiſſeau l'ACTIF, partis tous 2 du Fort St. Pierre de la Martinique les 23 & 27 Juin, chargés de ſucre, de caffé, de coton & de caneſice : ils y ont laiſſé les Capitaines *Pech*, *Iſnardon*, *Daſtours*, *Lartigues*, *Vidau*, *Fougeiret*, *Chataud*, *Vigne*, *Barry*, *Doudon & blanc*. Le premier rapporte que le Capitaine *Dupleſſis* en eſt parti le 14 Juin, que le Capitaine Curez en a mis ſous voile le 16, que la Frégate du Roi commandée par M. *de Fenelon* en eſt partie 3 jours avant lui, & que le Capitaine *Giraud* en eſt parti 8 jours avant lui pour la Guadaloupe. Il eſt entré dans le Détroit le 14 Août, & rapporte que le 17, étant ſur le Cap de Gate, il a vu une Frégate & un Chebec de conſtruction Françoiſe qui faiſoient route à l'O. le ſecond eſt entré dans le Détroit le 14 Août, & rapporte que le 16 étant à la hauteur de Malaga, il a parlé au Capitaine *Cayol*, allant à la Martinique, & qu'il a vu ſur le même parage le Capitaine *Daniel*, commandant le Vaiſſeau le St. CHARLES.

☞ Le Capitaine *Barthelemy Aubin*, d'Agde, commandant la pinque St. JOSEPH, partie de Cadix le premier Septembre : il y a laiſſé le Vaiſſeau du Roi, le VAILLANT & le Capitaine *Perié*, Ponentois, deſtiné pour cette Ville ; il en a mis ſous voile eſcorté de deux Frégates du Roi, commandées par M. de *Bragemond*, dont il s'eſt ſéparé le 3 ſur Malaga, & rapporte que le même jour, il a vu une Frégate & un Chebec du Roi, rejoindre M. de *Bragemond*.

☞ Le Capitaine François *Taulignan*, de la Ciotat, commandant le Vaiſſeau le CHARLES, parti du Port au Prince le premier Juillet, chargé de ſucre, de caffé, d'indigo & de cuirs ; il y a laiſſé les Capitaines *Icard*, *Bremond & Loubatiere*, & rapporte que le 3 étant ſur l'Iſle de Ganavo, il a rencontré le Capitaine *Doujon*, venant de Leogane, avec lequel il a navigé juſqu'au 7 qu'il s'en eſt ſéparé ſur Alicante, & ajoute que le 5 étant ſur Carthagene, il a parlé au Commandant de la Frégate du Roi la PLAYADE, & d'un Chebec qu'il a revu le lendemain ſur le Cap de Pale.

☞ Le Capitaine *Joſeph Leſſenne*, Canadien, commandant le Vaiſſeau les deux FRERES, parti du Cap le 14 Juillet, chargé de ſucre, de caffé & de cuirs ; il y a laiſſé les Capitaines *Icard*, *Michel*, *Gay*, *Fougaſſe*, *Margan*, *Seren & Simon*, & rapporte que le 20 étant ſur le Cap St. Vincent, il a parlé au Capitaine d'un Vaiſſeau de guerre Eſpagnol en croiſiere, & au Capitaine du Brigantin la MARIE-CATHERINE, de Nantes, allant de Marſeille à Nantes ; il eſt entré dans le Détroit le premier du courant, & dit que le 22 étant encore dans le Détroit, il a parlé au Capitaine *Dupleſſis*, venant de la Martinique avec lequel il a navigé juſqu'au 5 vers le Cap de Gate, & que le

11 étant ſur Barcelonne, il a parlé au Capitaine *Antoir* allant au Port au Prince.

SUITE *des meſures en uſage dans le Commerce.*

FRANCFORT.

La meſure de longueur à Francfort s'appelle ELL, elle eſt égale à celle de Hambourg, il en faut 100 pour faire 84 $\frac{2}{5}$ *cavados* de Portugal, 100 pour égaler 48 $\frac{1}{2}$ aunes de Paris, dont 35 ſont un équivalent de 72 ELLS de Francfort; ainſi 100 aunes de Paris correſpondent à 205 $\frac{5}{7}$ ELLS de Francfort.

Nous avons déjà dit un mot du rapport du *covado* Portugais à l'aune de Paris, nous traiterons amplement cet objet dans ſon lieu.

On tient tous les ans 2 fameuſes foires à Francfort, & pendant qu'elles durent, la plus grande partie des marchandiſes s'y vendent ſelon la meſure du Pays d'où on les a tirées, ou qui les a produites.

La meſure pour les grains appellée MALTER, ſe diviſe en 24 *ſimmerns*, le *ſimmern* en 8 *ſechters*; elle eſt la même pour le bled, l'orge & l'avoine.

Le vin & les autres liqueurs s'y vendent à la piéce qui contient 8 OHMS; *l'ohm* ſe diviſe en 20 *quarts*, & le *quart* en 4 meſures. *l'ohm* peſe environ 300 ℔ poids de marc, & à peu près 320 ℔ de Portugal. Cette derniere livre eſt plus foible d'un ſeiziéme que celle de France.

DU HAVRE, *le* 24 *Septembre* 1764.

ARRIVÉE DE NAVIRES.

Il eſt entré dans ce Port le 19, juſques & compris le 23 Septembre, le Navire la *Félicité*, Capitaine *Charles*, *Jean-Baptiſte Lemoyne*, venant du Banc de Terre-Neuve, chargé de 9 mille de morue, petit compte; — le Navire la *Triomphante*, Capitaine *Cuibel*, venant de Marſeille, chargé de 184 balles & ballots de coton; de 7 piéces un barril d'huile d'olive; — de 3 barrils de vin & d'une caiſſe de liqueur; de 243 demi-caiſſes, 24 caiſſes & 12 tierces de caiſſes de ſavon; — de 3 barriques de cacao; — de 2 futailles de faulx & d'une caiſſe de pierres à faulx; — de 2 caiſſes de manne; — de 18 barriques 2 caiſſes de ſouffre; — d'une barrique de fleur de ſouffre; — d'une barrique d'iris; — de 2 barrils d'orpiment; — de 12 balles de pierre-ponce; — de 4 caiſſes de ſtatues; — de 3 barriques, 1 barril de verdet; — de 36 ſacs, 1 barril d'alun; — d'une barrique de crême de tartre; — de 50 caiſſes de fruits; — de 6 blocs de marbre: — de 2 caiſſes d'oignons d'eſquille; — d'une caiſſe de gomme elemi; — d'une caiſſe de parfumerie; — de 5 balles de poil de ſanglier; — de 8 caiſſes de fleur d'orange; d'une caiſſe d'oignons de tubéreuſe; — d'une barrique d'orpin; — de 20 *couffes* de ris; — de 2 caiſſes de fayance; — de 2 barriques de tartre & de 10 balles de roſeaux; — le Senau la *Lancize*, Capitaine d'*Arcour*, venant de la Martinique, & le *Préſident le Peinier*, Capitaine *Morin*, venant de la Guadaloupe, chargés de 593 barriques, 14 tierçons, 18 quarts de ſucre brut, terré & tête; — de 23 barriques, 28 tierçons, 220 quarts, 97 ſacs de caffé; de 116 balles, 25 ballots, 12 ballotins de coton; — d'un grenier, 3 ſacs de caſſe; de 133 morceaux de bois des Iſles; — de 8 caiſſes de ſirops; — de 7 barrils 4 caiſſes de confitures; d'une caiſſe de liqueur; le Navire l'*Olivier*, Capitaine *Préménil*, venant de Cadix, chargé de 58 barrils de vin; — de 41 balles de laine; — d'une boîte de tabac; — de 7 balles de laine de Vigogne; — de 6 barriques de cacao; d'une caiſſe de Vanille; — de 2 barrils de jambons; le Senau le St. *Charles*, Capitaine *Cleret*, allant de Rouen à Cadix en relâche.

DEPART *de Navires.*

Il eſt ſorti de ce Port le 24 & le 26 Septembre, le Brigantin *l'Antoinette*, Capitaine *Duboſc*, allant à Cayenne; — le Navire le *Frere & la Sœur*, Capitaine *Mouchel*, allant à la côte d'Or; — le Navire *les deux Freres*, Capitaine *Prudhomme*, allant au Cap François; — le Navire *la Charité*, Capitaine *Legros*, allant à la Guadaloupe; — le Navire *l'Heureuſe Marthe*, Capitaine *Legrand*; — le Navire *la Minerve*, Capitaine *le Maître*, & le Brigantin le *Vigilant*, Capitaine *Mouchel*, allant tous trois à la Martinique. Ces ſix derniers Navires doivent faire route enſemble juſqu'au-delà des parages fréquentés par les Corſaires Barbareſques.

VENTE *de Navire.*

Le Lundi 15 Octobre, heure de la bourſe, il ſera procédé à la vente & adjudication au plus offrant & dernier enchériſſeur du Navire la DOUCE MARIE-ANNE, du Port de 200 tonneaux. Ce Navire a 64 pieds de quille; 22 pieds de baux, 9 pieds de cale, 4 pieds, 3 pouces d'entrepont, avec ſes agrès & apparaux, comme il eſt à préſent amarré au quai de ce Port, venant de St. Domingue ſous le commandement de M. *Sauvage*, Le tout en l'état qu'il ſe trouvera. Les conditions de payement ſeront expliquées lors de la vente.

DE HONFLEUR, *le 25 Septembre 1764.*

L'on apprend par une lettre reçue aujourd'hui de Cadix, que le Senau *la jeune Gentille*, de 130 tonneaux, commandé par le Capitaine *Mottard*, parti d'Honfleur au mois de Juin dernier, allant à la Guadaloupe, a été pris par les Saletins, & conduit à Ste. Croix en Barbarie après un long combat. Ce Navire étoit armé de 6 canons & d'autres menues armes, 15 hommes d'équipage & 3 paſſagers, chargé de différentes marchandiſes. Le Capitaine a reçu 2 coups de ſabre ſur la tête & 2 ſur les épaules, il a eu un homme de tué dans le combat, 6 autres bleſſés dont un à mort.

Le nombre des Exclaves François acuellement à Maroc, eſt de 202.

Il arriva hier ici un Navire en relâche parti de Marſeille le 7 Août dernier, commandé par le Capitaine *Callard*, chargé de ſouffre, de coton & de ſavon. Ce Capitaine rapporte que la veille de ſon départ, le nombre des Vaiſſeaux Saletins étant en mer étoit de 13 à 14, depuis 8 juſqu'à 24 canons, dont la plus grande partie étoit en croiſiere au Nord des Açores.

Il eſt parti d'Honfleur un Senau de 130 tonneaux, commandé par le Capitaine le *Lievre*, allant à Cayenne, armé de ſi canons & autres menues armes, ayant 15 hommes d'équipage & 15 paſſagers.

NAVIRES *en armement.*

☞ Le Navire la MARQUISE DE BRANCAS, de 300 tonneaux, Armateur M. J. B. PREMORD. Capitaine BARABÉ, eſt actuellement en charge dans ce Port pour aller à la côte d'Afrique.

☞ Le Navire le PRINTEMPS, de 350 tonneaux, Armateur M. PREMORD, Capitaine BERNEVAT, eſt auſſi en charge pour aller à Cayenne.

☞ Il y a ſur le chantier de cette Ville un Navire de 500 tonneaux, deſtiné pour Cayenne, qui ſera lancé à l'eau à la fin du mois d'Octobre prochain, Armateur M. J. B. PREMORD, lequel Navire ſera commandé par le Capitaine le *Lievre*.

DE PARIS, *le 28 Septembre 1764.*

Il paroît un Arrêt du Conſeil d'Etat du Roi du 7 de ce mois, qui ordonne que toutes mouſſelines venant de l'Etranger, continueront à être prohibées à l'entrée du Royaume. Entend Sa Majeſté que toutes toiles de coton peſant moins de 3 ℔ ſur la longueur de 16 aunes & ſur la largeur de ſept huitiémes d'aune, & ainſi proportionnellement des autres longueurs & largeurs, ſoient qualifiées mouſſelines, & comme telles prohibées. Entend pareillement Sa Majeſté, que toutes toiles de coton blanches, ſoit en piéces ordinaires, ſoit en mouchoirs, qui ſeront rayées, cadrillées, brodées ou brochées, ſoient pareillement prohibées; déclarant Sa Majeſté, la permiſſion accordée par l'Arrêt du 19 Juillet 1760, aux mouchoirs de toiles de coton, n'être uniquement applicable qu'à ceux unis, ou rayés & cadrillés en couleur.

BEURRES ET ŒUFS.

Le Jeudi 27 Septembre, le beurre en motte de Gournai a été vendu à la Halle de Paris, 15 ß *la livre*; — le beurre en motte de Chartres & de la Ferté, 10 ß 3 d. celui en livre du Gatinois & le beurre roulé, 9 ß *la livre*.

Les œufs de Gournai ont été vendus le même jour, 33 ♯ ceux de Longjumeau, 32 ♯; — ceux d'Arras 31 ♯; — & ceux de Santere & de Picardie, 30 ♯ *le millier*.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Septembre 1764.	*Du Vendredi 28.*	*Du Samedi 29.*
Actions des Indes.	1042 ½	
Emprunts de la Compagnie.		
Promeſſes de la Compagnie.	5 ½	
Actions des Fermes.	1040	
Troiſiéme Loterie Royale.		
Lots de la troiſiéme Loterie.	6ᵉ. 8ᵉ. 9ᵉ. 7 ¾	
Duplicata de la troiſiéme.		
Amortiſſement.		
Deux ſols pour livre du Dixiéme.	1 ½	
Annuités.	490	
Coupons d'Annuités.	97	
Emprunt de 50 millions.	8	
Colonies, 1759.	8 ¼.	
Récépiſſé des Monnoies.		
Époques.	6ᵉ. 8. 9ᵉ. à 12ᵉ. 13	
Canada	26	
CONTRATS.		F E S T E.
Sur la Ville.		
A 4 p ⅌		
A 3 p ⅌ ſur les Cuirs.	54 ½	
A 3 p ⅌ ſur les Poſtes.		
Bretagne.	8	
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amſterdam.	56 ⅜	
Londres.	30 ⅞	
Hambourg.	178	
Madrid.	15 1 6	
Cadix.	14 18 6	
Livourne.	94 ¼	
Lyon, *Août.*	⅛ Bcᵉ.	

FOURAGES.

Le foin vieux a été vendu à la barriére S. Michel les 27 & 28 Septembre, 39 & 40 ℔ *le cent*; le nouveau, 29 à 30 ℔ le *cent*.

La paille a été vendue au *Fauxbourg* S. Martin, 13 & 14 ℔ le *cent*; — le foin a été vendu le 27, 28 & 30 ℔; le 28, 27 & 28 ℔ *idem*.

ETIAGE DE LA RIVIERE DE SEINE.

La riviere de Seine étoit les 28 & 29 Septembre à 4 pouces, & le 30 à 5 pouces au-deſſus des plus baſſes eaux.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 29 Septembre.

DU CAP FRANÇOIS, *le 25 Juillet* 1764.

IL a paru ces jours derniers une ordonnance de MM. le GÉNÉRAL & L'INTENDANT, datée du 4 de ce mois, portant établiſſement d'une loterie au Cap. L'objet de cette loterie eſt de ſubvenir de la maniere la moins onéreuſe à la dépenſe qu'exigera la conſtruction des bâtimens & des ouvrages publics, qui deviennent chaque jour plus néceſſaires à cette Ville. Les billets de la loterie ſeront de 6 ℔. Il y aura dans chaque Ville de la Colonie un Diſtributeur principal, lequel ſignera ſeul tous les billets qui ſe diſtribueront dans ſon reſſort : la loterie ſe tirera tous les premiers Jeudis de chaque mois; les lots de chaque tirage ſeront formés de la totalité du produit des billets diſtribués, ſans aucune diminution que les 15 pour cent qni ſeront prélevés ſur la totalité de la recette. Il eſt attribué aux diſtributeurs principaux 3 ß par chaque billet; il ſera établi par les Officiers de la Juriſdiction du Cap, à qui la direction de cette loterie eſt confiée, un Receveur Général qui donnera une caution de 5, 0000 ℔, ſera chargé ſous eux, de la direction de la loterie, & particuliérement de la correſpondance avec les Buraliſtes, & comptera du tout à M. l'Intendant.

ARRIVÉE *de Navires dans la Colonie.*

☞ A JACMEL, le Navire l'AIGLE, de Dunkerque, Capitaine *Clément-Jacques Baus*, parti le 9 Mai, arrivé le 11 de ce mois;— l'AMÉRICAINE, de Bordeaux, Capitaine *Jean Boudet*, parti le 24 Mai, arrivé le 12 Juillet.

☞ AU PORT AU PRINCE, le Navire le DUC D'AIGUILLON, de Vannes, du Port de 100 tonneaux, Capitaine G. *Rozo*, arrivé le 12 de ce mois; — le Senau la PAIX, de Marſeille, de 100 tonneaux, Capitaine *A. Lebar*, arrivé le 14 de ce mois; — la Goelette l'AIMABLE MARIE, de Honfleur, de 95 tonneaux, Capitaine *J. L. Loiſel*, arrivée le 14.

☞ Au CAP, le Navire le St. ANTOINE de St. Jean-de-Luz, Capitaine *Molere*, parti de Cayenne le 2 de ce mois, arrivé ici le 18; — le MERCURE, de Dunkerque, Capitaine *Doſche*, parti le 18 Mai, arrivé le 18 de ce mois; — le PHENIX de Dunkerque, Capitaine *Vanſtate*, parti le 20 Mai, arrivé le 19 Juillet; — la GUIRLANDE, de la Rochelle, Capitaine *Bertrand*, partie le 3 Juin, arrivée le 19 de ce mois; le St. CLAUDE, de Nantes, Capitaine *de Vigues*, parti de la côte d'Or le 9 Juin, arrivé le 20 Juillet; — la CALYPSO, de Bordeaux, Capitaine la *Rouſtie*, partie le 18 Mai, arrivée le 21 de ce mois; — l'AIMABLE ROSALIE, de Bayonne, Capitaine la *Fargue*, partie le premier Juin, arrivée le 22 de ce mois; — le Duc de PRASLIN, de Marſeille, parti le 23 Avril, arrivé le 22 de ce mois; — la MÉDÉE, de Bordeaux, Capitaine *Cochon*, partie le 3 Juin, arrivée le 22 de ce mois; — le MARÉCHAL de LUXEMBOURG, du Havre, Capitaine *Brement*, parti le 30 Mai, arrivé le 22 Juillet; — le VERMUDIEN, de Nantes, Capitaine *Bolleret*, parti de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

France le 23 Septembre 1763, pour la côte de Guinée, arrivé le 23 Juillet avec 288 Négres; — l'HERCULE, de Dunkerque, Capitaine Cardon, parti le 26 mai, arrivé le 23 Juillet.

NAVIRES *en expédition.*

☞ Au PORT AU PRINCE, le Navire la REINE DES ANGES, de Dunkerque, Capitaine *J. Herpin*, pour le même Port; la FRANCINE, Capitaine *Pierre A. Belloc*, pour Bordeaux; — le St. PIERRE, de Nantes, Capitaine *F. Coſter Deſlandes*, pour Nantes; — la MARIANNE, de St. Malo, Capitaine G. *Robillard*, pour la Rochelle.

Prix des denrées de la Colonie qui ont varié.

☞ Au PORT AU PRINCE, ſucre blanc, premiere *qualité*, 50 à 55 ℔ le *cent*; — le commun, 40 à 48 ℔; le brut, 30 ℔; l'indigo bleu, 7 ℔ 10 ß à 7 ℔ 15 ß la ℔; le cuivré, 7 ℔ 5 ß à 7 ℔ 10 ß; — le caffé nouveau, 16 ß; — le vieux, 13 à 13 ß 6 d.

☞ Au CAP, le ſucre blanc, 60 à 64 ℔ le *cent*; — le commun, 48 à 54 ℔; — le brut, 30 à 32 ℔; — indigo bleu, 8 ℔ 10 ß la ℔; — le cuivré, 7 ℔ 5 à 7 ℔ 10 ß; — le caffé nouveau, 15 ß 6 d.

PRIX *des marchandiſes de France.*

☞ A JACMEL, le vin, 220 ℔ la *barrique*; la farine, 100 ℔ le *barril*.

☞ Au PORT AU PRINCE, le vin nouveau, 100 à 150 ℔ la *barrique*; — farine de Moiſſac, 105 à 110 ℔ le *barril*, très-rare; on éprouve même à cet égard une eſpèce de diſette. On a fait ici le 18 de ce mois, une viſite dans tous les magaſins où l'on ſoupçonnoit des amas de farine, on n'en a point découvert: une Goëlette de Honfleur en a apporté de Normandie, les inquiétudes commençoient à ſe calmer; mais ces farines ſe trouvent gâtées.

☞ A St. MARC, la Farine de Moiſſac, 110 à 120 ℔ le *barril*; — celle de Normandie & de Saumur, 80 à 90 ℔ le *barril*; — le ſavon, 60 ℔ le *cent*.

☞ Au CAP, le vin vieux, 200 à 220 ℔ la *barrique*; — le nouveau, 120 à 150 ℔; la farine de Moiſſac, 80 à 85 ℔ le *barril*; le ſavon, 45 ℔ le *cent*.

Le prix du fret au Cap pour l'indigo, eſt de 24 à 30 d. par ℔; — pour le caffé, 14 d. Les autres frets n'ont point varié.

EXTRAIT *d'une lettre de Cadix du 4 Septembre* 1764.

Voilà enfin Monſieur de Villalba parti ce matin. On ignore l'objet de ſa miſſion au Mexique.

La flote ne partira ſuivant les apparences que dans le mois prochain.

La cochenille s'eſt vendue de 73 à 75 ducats, l'*arobe*, on n'en trouve plus à ce prix, ceux qui en ont, prétendent la vendre 80 ducats.

COURS *des changes ledit jour.*

Paris, 76 ½; — Amſterdam, 97 ½; — Londres, 38 ¾.

DE RIOM-EN-AUVERGNE, le 11 *Septembre* 1764.

EXTRAIT *d'une lettre à l'Auteur de la Gazette de Commerce.*

Comme vos vues ne tendent qu'au bien général, j'ai cru devoir y répondre, Monſieur, en vous mettant à même de publier dans vos feuilles, une découverte auſſi intéreſſante que celle ci-jointe.

On vient de conſtruire dans cette Ville une conduite de fontaines qui doit être regardée comme un ouvrage unique dans ſon genre; elle eſt compoſée de tuyaux de pierre de la carriere de VOLVIC, de la longueur de trois pieds, perforés de l'ouverture de 6 pouces de diametre, joints les uns aux autres ſans encaſtremens, & ſcellés par une jonction ou cercle de plomb coulé, qui pénétre de part & d'autre dans une rainure pratiquée dans l'épaiſſeur du profil du tuyau.

La propriété de cette pierre qui eſt d'être métallique, étant l'effet d'un volcan, la rend preſqu'homogene avec le plomb, ce qui forme des adaptions auſſi hermétiques qu'il ſoit poſſible d'en imaginer.

Ces tuyaux ont été perforés de la maniere la plus ſimple, avec des ciſeaux d'acier, de la largeur de l'orifice & de la longueur de 6 à 7 pieds, groſſeur proportionnée, coulans ſur 2 poulies placées ſur un plan incliné en direction du tuyau poſé au-deſſous. L'attelier une fois monté, objet aſſez peu diſpendieux, l'ou-

vrier le plus groſſier peut y faire cette opération. Ils ont été poſés ſur des chevets de la même pierre dans une couche de maçonnerie d'un pied de profondeur à l'entour.

La ſolidité de cet ouvrage à toute épreuve, & la ſalubrité qu'il procure à l'eau, ſont trop intéreſſantes pour laiſſer ignorer au public une découverte auſſi utile que la conſtruction de cette nouvelle conduite, qu'en conſéquence il étoit néceſſaire qu'elle fût connue, principalement dans les endroits & lieux circonvoiſins de cette Ville, dont les carrieres ſont à peu de diſtance, & de ceux où le tranſport de cette pierre peut ſe faire au moyen des rivieres d'ALLIER & de LOIRE.

Toutes les différentes eſpèces de conduites exécutées juſqu'à cette nouvelle découverte, ſoit en plomb, ſoit en fer fondu, n'approchent ni de la ſalubrité, ni de la ſolidité de ce nouvel ouvrage.

On eſt redevable de cette découverte à feu M. CHABRE, *Lieutenant criminel en cette Sénéchauſſée*, elle a été exécutée avec tout le ſuccès poſſible, ſous les ordres de M. BERNARD DE BALINVILLIERS, *Intendant de cette Généralité.*

La beauté de cet ouvrage étonne, mais encore plus ſa ſolidité; je ne puis coopérer au bien, qu'en vous priant de rendre cet avis public, c'eſt ce que j'ai lieu d'attendre de votre zele, & que vous n'héſiterez pas de concourir avec moi à ce qui peut être utile à la Nation.

Si quelques perſonnes deſiroient avoir un détail plus circonſtancié, elles s'adreſſeront à M. TALLON, fils aîné à *Riom*. Elles auront la bonté d'affranchir les Ports de lettres.

DE DAX *le* 15 *Septembre* 1764.

Prix de quelques denrées pendant les marchés des 18, 25 *&* 31 *Août.*

Froment la *meſure*, 51 ß 9 d.; — ſeigle, 40 ß 3 d.; — millet, 48 ß 6 d.; — avoine, 26 ß 4 d., avec apparence d'augmentation; — bled d'Inde, 41 ß 4 d., & le paiſn, 33 ß 8 d.; on eſpere que ces deux denrées diminueront.

Vins vieux, rouges & blancs, 79 ℔ la *barrique*; ceux de la récolte de 1763, 60 ℔ avec l'eſpérance d'une diminution.

Réſine, 4 ℔ 2 ß le *cent*; — brai, 2 ℔ 18 ß; — poix pege, 3 ℔ 12 ß; — gaudron, 28 ℔ 6 ß 8 d. la *barrique*; — le *gros barril*, 9 ℔ 15 ß; — le *petit barril*, 4 ℔ 15 ß.

On ſe diſpoſe à vendanger inceſſamment, & les apparences promettent le vin le plus exquis: mais l'abondance ne ſera pas telle, qu'on l'avoit eſpéré, par rapport au ravage que la grêle a fait dans pluſieurs grandes contrées du vignoble.

DE BORDEAUX, *le* 22 *Septembre* 1764.

Prix des denrées de l'Amérique qui ont varié.

Gingembre blanc, 35 ℔ le *cent*; — canefice, 15 à 16 ℔; — amidon, 18 à 19 ℔; plomb en ſaumon, 28 ℔ le *cent*; — caffé inférieur de la Martinique, 12 ß 6 d. à 13 ß la ℔; caffé inférieur de St. Domingue, 9 ß; indigo mêlé, 7 ℔ 15 ß à 8 ℔; — indigo marchand, 5 ℔ 5 ß à 7 ℔ 7 ß 6 d.; — inférieur, 4 ℔ 10 ß à 4 ℔ 15 ß; — citrons confits, 25 ß; — cacao de Caraque 2 ℔ la ℔; — le froment, 8 à 10 ℔ le *boiſſeau* peſant 120 ℔; — le ſeigle du Pays, 6 ℔ 10 ß à 7 ℔.

ARRIVÉE DE NAVIRES.

Il eſt entré dans ce Port les 18 & 20 Septembre, les Navires l'AIMABLE ZABELH, de Bordeaux, de 150 tonneaux, Capitaine *Neau*, & le FAVORI, de Bayonne, de 250 tonneaux, Capitaine *Pruillo*, venant tous deux de Saint Domingue, chargés de 521 barriques de ſucre brut; de 12 barriques, 1 quart, 1 ancre de ſucre terré; — de 7 futailles, 6 barriques 25 tierçons, 82 quarts de caffé; — d'un tierçon d'indigo; — d'une balle de coton; de 20 planches, 9 chevrons, 6 madriers de bois d'Acajou; — d'un grenier de canefice; — le PROTECTEUR, de Bordeaux, de 150 tonneaux, Capitaine *Guiomart*, & les deux FRERES, du Cap, de 150 tonneaux, Capitaine *Chevillart*, venant tous deux de la Martinique, chargés de 37 barriques de ſucre brut; — de 17 barriques de ſucre tête; — de 378 barriques, 11 tierçons, 24 quarts de ſucre terré; — d'un boucaud, 9 futailles, 15 barriques, 47 tierçons, 268 quarts, 3 barrils, 15 ſacs de caffé; — de 16 barriques, 6 quarts 208 ſacs de cacao; — de 4 balles, 1 ballot, 6 matelas de coton; — de 6 caves

de ſirop ; — de 8 barrils de confitures ; de 3 caiſſes, 3 caiſſons, 30 bouteilles de liqueurs ; — le SAVOYARD, de la Guadaloupe, de 150 tonneaux, Maître *Labat*, la NANCY, de la Guadaloupe, de 100 tonneaux, Capitaine *Senguy*, l'AIMABLE MARIANNE, de la Guadaloupe, de 100 tonneaux, Capitaine *Laforet*, & la GENEVIEVE, de Boulogne, de 120 tonneaux, Capitaine *Bouvien*, venant tous quatre de la Guadaloupe, chargés de 407 barriques 6 tiercons, 4 quarts de ſucre brut ; — de 90 barriques, 1 tierçon, 3 quarts de ſucre tête ; — de 385 barriques, 4 tierçons, 20 quarts, 2 barrils, 1 ancre de ſucre terré ; — de 2 boucauds, 15 barriques ; 22 tierçons, 76 quarts, 45 barrils, 9 ſacs de caffé ; — d'un paquet de cacao ; — de 384 ſacs, 1 grenier de gingembre ; — de 17 balles, 12 ballots de coton ; — de 13 barrils, 2 caiſſes de confitures ; — de 4 caves de ſirop ; — de 3 quarts de millier de merrain ; — de 2 ſacs d'écorce de Gayac ; — d'un barril de gome de Gayac.

DE LA ROCHELLE *le 22 Septembre 1764.*

Les Navires le *Meſſager*, Capitaine *Foucher*, & le *Conſtant*, Capitaine *Raby*, ſont arrivés ici, chargés de 8 barriques, 39 quarts 1 ancre d'indigo ; — de 105 barriques, 9 quarts, 3 ancres de ſucre brut ; — de 198 barriques, 10 quarts, 1 ancre de ſucre terré ; — de 9 boucauds, 20 barriques, 147 quarts, 4 ancres, 3 demi-ancres & 1 ſac de caffé ; — de 46 balles & 15 demi-balles de coton.

Le *Bilbao*, Capitaine *Boudet*, eſt arrivé de la Louiſiane à Rochefort, avec quelques futailles d'indigo & des boucauds de tabac.

On a appris par les Capitaines de ces Bâtimens, que le Navire le *Ferme*, Capitaine *Couſtaud*, & la *Guirlande*, Capitaine *Bertrand*, étoient arrivés à St. Domingue ; le Navire la *Meſſagere*, Capitaine *Maſſon*, étoit arrivé à la Louiſiane, & que le Navire l'*Américaine* étoit auſſi arrivé à Cayene.

Il n'y a aucune variation dans le prix de nos denrées de l'Amérique, le temps eſt très-favorable pour les vendanges qui commenceront ici vers la ſemaine prochaine. Nos eaux-de-vie valent de 87 à 88 ℔ ; — celle de l'Iſle de Ré ſe ſoutiennent à 96 ℔ les 27 *veltes*, il n'en reſte plus en Seudres ni à Oléron. Les ſels & & les grains n'ont point varié de prix.

DE NANTES, *le 21 Septembre 1764.*

PRIX *des marchandiſes au cent poids de marc qui ont varié.*

Sucre terré ou caſſonade ſeconde *ſorte*, 50 à 51 ℔ ; — troiſiéme *ſorte*, 47 ℔ ; — quatriéme *ſorte*, 42 à 43 ℔ ; — cinquiéme *ſorte*, 38 à 39 ℔ ; — brut, premiere *ſorte*, 33 à 34 ℔ ; — ſeconde *ſorte*, 30 ℔ ; — troiſiéme *ſorte*, 28 ℔ ; — quatriéme *ſorte* 25 ℔ ; huile de Provence, premiere *qualité*, 52 ℔ ; ſeconde *qualité*, 48 ℔ ; — miel de Bretagne, 15 ℔ ; — beurre de Bretagne, 42 ℔ ; bois de Campêche en buches, coupe d'Eſdagne, 18 à 20 ℔ ; — coton de la Guadaloupe, 145 ℔ ; — coton de Smyrne, 125 à 140 ℔ ; — morue ſeche ſelon ſes qualités diverſes, 38 ℔ ; — ſavon marbré, 39 ℔ ; — blanc de ceruſe, 27 ℔ ; — chanvre d'Auvergne, 26 ℔ 10 ß ; — d°. du Pays, 26 ℔ ; — alun de Rome, 46 ℔.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port les Navires le JEAN BERNARD, de 150 tonneaux, Armateur M. *Bertrand de la Clauſerie*, Capitaine le Sr. *Thomas* ; — le THEOPHILE, de 180 tonneaux, Armateur M. de *Guer*, Capitaine le Sr. de *Bellouan* ; — le PIETER, de 150 tonneaux, Armateurs MM. *d'Haveloose, & compagnie*, Capitaine le Sr. *Joubert* ; — la GLOIRE, de 400 tonneaux, Armateur M. *Laralde*, Capitaine le Sr. *Berthomé*, venant tous quatre du Cap ; — la FLORE de Nantes, de 180 tonneaux, Armateur M. *Denridelieres*, Capitaine le Sr. *Kmadec*, venant de Leogane, chargés de 1265 barriques, 21 quarts 2 formes, 1 barril de ſucre brut, terré & tête ; — de 73 futailles, 200 barriques, 3 tierçons, 147 quarts, 32 ſacs, 1 ancre de caffé ; — de 6 boucauds, 14 barriques, 1 tierçon, 11 quarts, un ancre d'indigo ; de 33 dents de morphil ; — de 650 cuirs ſecs en poil ; — de 10000 ℔ de bois de Gayac ; — d'une caiſſe de coquillage ; — d'une caiſſe de ris ; — de différentes parties de confitures, ſirops, baume, liqueurs, caret, cahohane & d'un barril de noix d'Acajou ; — le CHARTRON, de la Guadaloupe, de 150 tonneaux, Armateurs

MM. *Bouteiller, pere & fils*, Capitaine le Sr. *Imbert*; — le St. CHARLES, de la Guadaloupe, de 140 tonneaux, Armateur M. *Michel de Laire*, Capitaine le Sr. *Marié de Laſſalle*; — la MARIE ANNE de 200 tonneaux, Armateur M. *Laſnier*, Capitaine le Sr. *Marionneau*, venant tous trois de la Guadaloupe, chargés de 231 barriques de ſucre brut; de 510 barriques, 7 tierçons, 1 quart, 3 formes de ſucre terré & tête; — d'une barrique, 10 tierçons, 4 quarts, 2 ſacs de caffé; — de 5 ſacs de gingembre; — de 4 barrils de confitures; — d'une partie de caſſe, de chocolat & de ſirop; — l'AMAZONNE, de 150 tonneaux, Armateur M. *Guillaume Gron*, Capitaine le Sr. de *Sanois*, venant de Cayenne, chargée de 30300 ℔ de coton; — de 12289 ℔ de cacao; — de 2868 ℔ de caffé; — de 12398 ℔ de rocou; — de 22 billes de bois; — de 69 ℔ de ſimarouba; de 6 barrils de confitures; — de 9 caves, 8 bouteilles de ſirop; — de 9 ſacs d'herbes ſeches; — de 2 boîtes, 24 pains de pâte de cacao; d'une partie de liqueurs, de baume de copahu & d'huile de palma Chriſti; — la SILPHIDE, de 200 tonneaux, Capitaine le Sr. *Denis*, Armateurs MM. *Jogues freres*, le CROISSANT, de Nantes, de 160 tonneaux Capitaine le Sr. de *Vigues*, Armateur M. de *Beauvoir* venant tous deux des Colonies, chargés de 415 barriques, 1 ancre, 49 quarts de ſucre brut & terré; — de 91 balles, ballots & ballotins de coton; — de 6 barriques, 1 ancre, 9 quarts, un ſac & en outre 9, 100 ℔ d'indigo; — de 110 côtés de cuirs tannés; — de 3, 500 ℔ de canefice; — de 35 quarts de caffé; — de 58 dents de morphil; de caret, de confitures, de ſirops, &c.

NAVIRE *en chargement.*

☞ La BRETAGNE, de 250 tonneaux, Armateurs MM. *Bouteiller pere & fils*, Capitaine le Sr. *Raphaël*, eſt en charge pour la Martinique.

☞ La BRILLANTE, de 300 tonneaux, Armateur M. de la *Villeboiſnet*, Capitaine le Sr. *Lerice*, eſt en charge pour Leogane,

☞ Le St. JEAN-BAPTISTE, de 300 tonneaux, Armateur M. de *Luynes*, eſt en charge pour le Port au Prince.

DE DUNKERQUE, *le* 13 *Septembre* 1764.

Prix des Marchandiſes exportées.

Tabac de St. Vincent fabriqué en carotes, 36 à 38 ℍ le *cent*, la ℔ *poids de* 14 *onces*; beurre du Pays, 40 à 42 ℍ; — fromage, 15 à 18 ℍ; — ſucre brut de St. Domingue, 30 à 32 ℍ; — dito de la Martinique, 27 à 28 ℍ; — ſucre blanc de St. Domingue, 45 à 50 ℍ; — d°. de la Martinique, 35 à 40 ℍ; — coton de la Martinique, 125 à 130 ℍ; — caffé de la Martinique, 14 ß; — caffé de St. Domingue, 12 ß la ℔ *poids de* 14 *onces*; — bled blanc, 16 à 18 ℍ la *raziere* de 280 ℔ *poids de marc*; — morue d'Irlande, *pacages de mer*, 55 à 60 ℍ *la tonne.*

Importations Angloiſes.

Tabac en feuilles pour fabrique, 26 à 28 ℍ le *cent*, la ℔ de 14 *onces*; — plomb en ſaumon, 18 à 19 ℍ; — plomb en table, 21 à 22 ℍ; — étain d'Angleterre, 85 à 90 ℍ; — alun de roche d'Angleterre, 28 ℍ; — couperoſe, 4 à 4 ℍ 10 ß; — bœuf ſalé d'Irlande, 41 à 42 ℍ; — beurre d'Irlande, 36 à 38 ℍ; — cuir en poil d'Irlande, 30 ℍ; — ris de la Caroline, 14 à 14 ℍ 10 ß; — charbon de terre, 5 ℍ 10 ß la *raziere*, de 5 au *tonneau*; — ſucre rafinade en pain, 16 ß la ℔ de 14 *onces*; lompes, 11 ß; — poivre, 24 ß.

Importations Eſpagnoles, Portugaiſes, &c.

Vin de Malaga, 300 à 310 ℍ la *pipe*; vinaigre de Bordeaux, 200 à 220 ℍ le *tonneau*; — vin roſé de Bordeaux, 250 à 400 ℍ le *tonneau*; — ſel de Portugal ou St. Ubes, 6 à 6 ℍ 10 ß; — ſel d'Eſpagne, 6 ℍ; — ſel de Seudres, 5 ℍ 10 ß la *raziere*; eaux-de-vie de Bordeaux, 22 patars; — eau-de-vie de la Rochelle, de Ré & d'Oléron, 22 patars; — eau de-vie de Cognac, 23 à 23 ½ patars; — eſprit d'eau-de-vie, 35 à 36 *patars* le pot, le *patar* de 15 ß; huile de Malaga & de Seville, 34 ß le pot peſant 4 ℔ *poids de marc*; — bois de Campêche 14 à 15 ℍ le *cent*, la ℔ de 14 *onces*; — réſine, 6 ℍ; — ſouffre 12 à 14 ℍ; raiſins de Malaga, 26 le *cent*, *poids de* 14 *onces.*

Gomme arabique, 12 ß la ℔ *poids* de 14 *onces*; — ſucre royal en pain, 18 ß;

d°. rafinade, 16 ß ; — d°. melis, 12 ß 6 d. ; lompes, 11 ß ; — ſucre candy blanc, 18 ß ; demi-blanc 16 ß ; — d° blanc clair roux, 13 ß 6 d. à 14 ß ; — poivre d'Hollande, 24 ß ; — muſcade, 7 ℔ 10 ß ; — canelle, 13 à 13 ℔ 10 ß ; — girofle, 9 ℔ 10 ß.

Importations du Nord.

Thé boé de Gottembourg & de l'Orient, 54 à 56 ß la ℔ *poids de marc* ; — thé verd, 5 à 6 ℔ la ℔ *idem* ; — gaudron de Stockholm, 20 à 21 ℔ le *barril* ; — brai, 32 à 34 le *barril* ; — chanvre net de Riga & de Peteſbourg, 35 à 38 ℔ le *cent*, la ℔ poids de 14 *onces* ; — potaſſe d'Hongrie premiere *qualité*, 54 ℔ ; — fer de Suéde en barres plates, 16 à 17 ℔ ; — en barres quarrées, 18 ℔ ; — toiles à voiles de Ruſſie, 49 ℔.

ARRIVÉE *& départ de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port pendant le mois d'Août, 54 Navires dont 36 étrangers dans le nombre deſquels eſt le Navire le *Criſtophe*, de Midelbourg Pinkre, trouvé en mer ſans aucune perſonne à bord, & que 4 Anglois ont remorqué dans ce Port, & 18 Navires François parmi leſquels eſt le *Neptune*, Capitaine *Leonard Mundelaer*, venant de St. Domingue.

Il eſt ſorti pendant le même intervalle, 51 Navires dont 31 de différentes Nations, allant dans des Ports étrangers, & 20 Navires François deſtinés pour différens Ports de France ; dans ce nombre eſt compris le Navire la *Société*, Capitaine *Nicolas Bachelier*, allant à St. Domingue.

QUESTION.

On demande ſi un billet tiré du 15 Mai à 3 mois $\frac{1}{2}$, eſt payable le 9 ou le 10 Septembre, compris les 10 jours de grace. Les ſentimens ſont là-deſſus fort partagés. Le Porteur du billet dit pour ſes raiſons que le mois d'Août portant 31 jours, ce nombre ne peut point être partagé, il compte en conſéquence le demi-mois pour 15 jours, & demande le payement le 7 Septembre, parce que le 8 dudit mois ſe trouve être une Fête, & le 9 un Dimanche : voilà donc une différence de 3 jours pour le débiteur, qui ſoutient que les mois ne ſe comptent pas comme les uſances, que quoique Août porte 31, le demi-mois emporte la fin dudit mois, & qu'il ne devient débiteur que le 10 du mois de Septembre ſuivant, qu'il s'eſt arrangé en conſéquence pour avoir ce jour là ſes fonds prêts.

On demande auſſi, d'après les mêmes principes, ſuppoſé un billet tiré du 15 Novembre à 3 mois $\frac{1}{2}$, que le mois de Février ſoit de 28 jours, ſi pour lors l'échéance eſt le 10 ou le 12 mars, les jours de grace compris.

AVIS DIVERS.

☞ M. BOY, maître d'un Martinet à GOUILLE, près de la Ville de Beſançon, uſine qui mérite par ſon utilité d'être connue.

On y fabrique toutes ſortes d'ouvrages pour le ſervice des armées, comme des cuiraſſes, des plaſtrons, des pots en tête, des calottes, des pelles, des pioches, &c.

C'eſt lui qui a fait les cuiraſſes pour le Roi & pour Monſeigneur le Dauphin, auxquelles il a fait eſſuyer les plus fortes épreuves.

Il fait auſſi les *Puyeres* de cuivre pour l'uſage des forges & des martinets, ainſi que tout autre ouvrage brut en cuivre pour être achevé par les Chauderonniers.

Il fabrique également les rouleaux & creuſets de fer pour le ſervice des monnoies.

☞ Le S. PLOYER, de CHEMECY, près Beſançon, à une manufacture de toute ſorte de batterie de cuiſine en fer étamé, il y fait travailler auſſi parfaitement qu'en Angleterre.

Quarante-cinquiéme Tirage de la Loterie de l'Hôtel de Ville, du 25 Septembre 1764.

NUMÉROS.	LOTS.
48146. . . .	. . . 50000 ℔.
47174. . . .	. . . 20000.
42275. . . .	. . . 10000.
58104. . . .	. . . 10000.

ARRET DU PARLEMENT.

LE PARLEMENT DE PARIS a rendu un Arrêt le 11 Juillet 1764, en forme de

réglement sur les conclusions de M. le Procureur Général, en faveur des Maîtres Apoticaires de Paris.

Contre les Marchands Epiciers-Grossiers-Droguistes de ladite Ville. Par lequel une saisie faite sur un Marchand Epicier, a été déclarée bonne & valable, les compositions saisies, confisquées, avec DIX LIVRES de dommages & intérêts & dépens; & par lequel il est défendu à tous Marchands Epiciers d'entreprendre sur l'état & travail des Maîtres Apoticaires, & de s'immiscer dans la confection, vente & débit d'aucunes compositions de pharmacie, *à peine d'amende & de fermeture de leurs Boutiques pour six mois, ou même pour toujours, en cas de récidive.*

FOURAGES.

Le foin vieux a été vendu à la barriere St. Michel, le Lundi 24 Septembre, 36 & 37 ℔; le Mardi, 37 & 38 ℔; — le nouveau, 26 & 28 ℔ le *cent*; — le Mercredi, le foin vieux, 37 & 38 ℔, & le nouveau 26 & 27 ℔.

La paille a été vendue au Fauxbourg St. Martin le 24 Septembre, 13 & 14 ℔ *le cent*; — le foin, 27 & 28 ℔; — le Mardi, la paille a été vendue 12 & 13 ℔; le foin, 30 ℔; le mercredi, la paille a été vendue 12 ℔ 10 ß & 13 ℔ le *cent*.

Etiage de la riviere de Seine.

La Riviere étoit les 21, 22, 23, 24 & 25 Septembre à 6 pouces; — le 26 à 5 pouces, & le 27 à 6 pouces au-dessus des plus basses eaux.

Volaille et Gibier.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 26 Septembre 1764.

	℔	ß	₰
Le Chapon gras, nouveau *la piéce*,	3	15	
La Poularde nouvelle,	3		
Le chapon vieux,	3		
La Poularde,	2		
Le Poulet gras, *mort*,	1	14	
Le Poulet commun,		18	
Le Poulet gras, *en vie*,		19	
Le Poulet commun,		11	
Le Caneton de Rouen,	5		
Le Canard *de paillier*,	1	5	
Le Faisandeau,	4		
Le Levraut,	3		
Le Lapreau,	1	4	
Le gros Pigeon *gras*,		18	
Le Pigeon de voliere,		14	
Le Pigeon noir,		10	
Le Bizet,		6	
La Perdrix grise,		15	
La Caille de campag^e.		15	
Le Dindon gras *mort*	5		
Le Dindon commun	2	10	
Le Dindon gras en *vie*,	3		
Le Perdreau gris,	1	7	
Le Marcassin,	9		
Le Perdreau rouge,	4		
La Perdrix rouge,	1	5	
La Caille nourrie,		12	
La Biche,	15		

Prix des Grains *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi 26 Septembre 1764.*

	℔	ß	₰	℔	ß	₰
Froment, *le septier*, pesant 240 ℔ (*a*)	15	15		à 16	10	
plusieurs ont vend.	12	10		à 15		
Froment nouv.	10			à 15		
Seigle *le sep.* 230 ℔	6			à 7	10	
Orge, *le sep.* 190	7			à 8		
Avoine *le sep.* 290 (*b*)	16			à 18	15	
Vesce *le sep.* 300	9	10		à 11	5	
Millet *le sep.* 280	18			à 20		
Navette *le sp.* 280.	16			à 20		
Chenevis *le sp.* 165.	13			à 14		
Lentilles.	18			à 38		
Haricots.	20			à 28		
Pois verds	15			à 34		
Pois gris	11			à 13		
Feves Suisses	19			à 20		
Féverolles	12	5		à 14		
Sarazin	7			à 7	10	
Lin	32					
Senevé	36			à 46		
Genievre	8			à 11		
Luzerne	10	15				
Farine blutée, *le boisseau*	21 ß	9 ₰		à 28 ß	₰	
Remoulage	12	6		à 30		

Prix des Grains *vendus en sacs sur le Port de la Grêve, du 24 au 26 Septembre.*

	℔	ß	₰	℔	ß	₰
Froment, *le sept.*	15 ℔	10 ß		à 18 ℔	ß	
plusieurs ont vend.	12	10		à 15	5	
Orge.	6			à 6	15	
Vesce.	12					
Avoine *en sacs.*	16			à 17		
Avoine *en banne.*	13	10		à 15		

(a) *Le bon bled pese* 245 à 248 ℔ *le septier. Il s'en est trouvé peser* 260 ℔.

(b) *Le septier de bonne avoine, composé de de* 24 *boisseaux, pese* 290 ℔, *on en a vu peser jusqu'à* 300 ℔.